



/ss(o/r ~-J7Cr/L(-II(L 41 ~ () 47 'i ~ CiC
Irl i'e C.S 1 U/CO/M Y/J1(FS

**ALLOCUTION
DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR YVON SIMEON,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DES CULTES
ET DES HAITIENS VIVANT A L'ETRANGER
AU DEBAT MINISTERIEL DE HAUT NIVEAU SUR LA
MOBILISATION DES RESSOURCES ET PROMOTION D'UN
ENVIRONNEMENT PROPICE A L'ERADICATION DE LA
PAUVRETE DANS LE CONTEXTE DE L'APPLICATION DU
PROGRAMME D'ACTION EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS
AVANCES POUR LA DECENNIE 2001-2010**

New York, 28-30 juin 2004

**Son Excellence Madame Marjatta Rasi, President de l'ECOSOC,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Distingues Delegates,**

C'est pour moi un grand honneur que de prendre part, au nom du Gouvernement haïtien, à ce segment de haut niveau du Conseil Economique et Social (ECOSOC), dans le cadre des travaux de sa session de fond.

Je voudrais, en ma qualité de Ministre des Affaires Etrangères et Chef de la délégation haïtienne, exprimer toute la reconnaissance et la gratitude du peuple haïtien à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies pour leur marque de solidarité envers Haïti lors des tragiques inondations des 23 et 24 mai 2004 qui ont coûté la vie à plus de 2,500 personnes.

Je tiens tout d'abord à féliciter Son Excellence Madame Maijatta Rasi ainsi que son bureau pour les efforts déployés dans la préparation de ce segment ministériel de l'ECOSOC sur **la mobilisation des ressources et la promotion d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté**

dans le contexte de la mise en oeuvre du programme d'action en faveur des pays les moins avances pour la decennie 2001-2010.

Ma participation aux travaux de ce segment de haut niveau de l'ECOSOC temoigne de l'interet que porte Haiti a ces debats et de l'importance que nous accordons aux resultats des reflexions conduites sur la question de la mobilisation des ressources et la promotion d'un environnement pour l'eradication de la pauvrete.

Madame le President,

Aujourd'hui, nous sommes appeles a reflechir sur les mecanismes a mettre en oeuvre pour eliminer la pauvrete dans un monde ou 520 millions de personnes soit 80% de la population des Pays moins Avances vivent avec moins de deux dollars par jour. Nous continuons a nous interroger sur les politiques a mettre en place pour generer des richesses nationales, augmenter les ressources fiscales, ameliorer la repartition des depenses publiques et promouvoir les investissements prives.

Le developpement du secteur prive local est l'un des mecanismes importants pouvant oeuvrer a l'eradication de la pauvrete. A ce titre, le micro credit occupe une place de choix et peut devenir un puissant instrument de lutte puisqu'il aura donne aux pauvres les moyens de mettre un terme a leur misere et stimule l'epargne et l'accumulation de leurs actifs. Ces programmes peuvent aussi susciter toute une gamme d'evolutions sociales en ameliorant l'acces aux services sociaux de base et le bien-etre des personnes vivant dans une tres grande pauvrete. Le micro credit et plus generalement la micro finance est donc un levier quasi incontournable pour le developpement communautaire. La promotion des microentreprises qui favorisent les connaissances locales et l'adaptation des taux d'interet aux petites entreprises sont a encourager. Je ne manquerai pas de souligner la solvabilite prouvee des pauvres notamment dans le contexte de systemes de responsabilite.

L'experience recente de mon pays indique que les programmes de travaux a haute intensite de main d'oeuvre offrent des reponses attrayantes en terme de creation rapide d'un grand nombre d'emplois temporaires. Cependant, l'emploi doit etre stimule par le renforcement et l'augmentation de l'offre de credit adapte aux besoins des microentrepreneurs, avec une

attention particuliere aux femmes. Il faut que nous arrivions a accroître l'offre de micro credit afin d'attenuer la deterioration alainante des revenus des plus pauvres et soutenir la promotion durable de l'auto emploi en milieu rural et urbain.

Madame le President,

Les investissements strangers directs peuvent jouer aussi un grand role dans la lutte pour l'eradication de la pauvreté. Leur promotion a ete pendant longtemps l'apanage des pays developpes, mais depuis quelque temp, les pays en developpement ont compris la necessite de les encourager pour ameliorer leur acces aux marches, aux ressources et a la technologie ainsi que pour renforcer la competitivite de leurs industries. Les raisons peuvent etre variees ; toutefois, it existe six grandes categories qui regroupent les types de mesures auxquelles ont recours les pays developpes pour promouvoir les IED. Ces categories sont les suivantes

- .Information et assistance technique
- .Aide financiere
- .Avantages fiscaux
- .Garantie des investissements
- .Mesures fondees sur l'acces aux marches
- .Mesures visant a promouvoir ou faciliter le transfert de technologie

Je pense que nous pouvons bien trouver des mecanismes nous permettant de stimuler les investissements directs strangers sur la base des categories sus-mentionnees.

Je voudrais, dans le cadre de notre demarche souligner l'importance du renforcement des reseaux d'infrastructures, l'harmonisation et la mise en application des instruments regionaux de facilitation du commerce y compris les procedures douanieres et administratives. Nous devons toutefois veiller a ce que les investissements strangers directs facilitent le developpement d'une infrastructure viable dans les pays concernes.

Mon pays, malgre les moments difficiles vecus au cours de ces dernieres annees, oeuvre dans ce sens afin de reunir les conditions necessaires lui permettant d'attirer, dans un avenir pas trop lointain, les investisseurs.

En ce qui a trait à la préférence en matière d'accès au commerce, dans la promotion des investissements, les PMA doivent veiller à ce que soient ciblées les populations des campagnes qui vivent des exportations de produits de base. À cet effet, il serait souhaitable qu'on stabilise les programmes préférentiels en élargissant la gamme des produits visés. Cette mesure doit être accompagnée d'une suppression des barrières tarifaires par les pays développés. Il convient aussi de souligner l'importance du renforcement et de la consolidation de la coopération sud-sud dans une telle démarche.

Madame le Président,

Permettez-moi de faire quelques commentaires sur le rôle des partenariats dans la mobilisation des ressources pour les PMA. Il est indispensable de former d'un côté des partenariats à plusieurs niveaux (pouvoirs publics - population) si l'on veut éliminer la pauvreté et parvenir à un développement durable. Tous les secteurs de la société doivent se sentir concernés notamment les femmes et les jeunes. D'un autre côté, la création de partenariats régionaux est tout aussi importante car il se révèle plus facile d'y trouver des solutions à certains de nos problèmes.

Je saisis l'occasion pour souligner que la préparation d'un cadre normatif de partenariat pour un développement décentralisé participatif est l'une des cinq priorités de la stratégie de mon Gouvernement pour le développement du secteur privé et des petites et moyennes entreprises. Nous voulons aussi favoriser une meilleure intégration d'Haïti dans les marchés régionaux et internationaux. À cet égard, nous comptons créer cinq centres de facilitation et de développement des investissements et des exportations sur notre territoire. Ceci nous permettra aussi de saisir les opportunités que peuvent offrir des échanges avec les pays de la région et de bénéficier d'autres accords commerciaux. Nous voulons aussi encourager le développement de zones franches industrielles et commerciales, des zones touristiques et des zones d'agriculture organique et d'y faire les investissements requis.

En ce qui concerne l'investissement dans les eaux urbaines, l'assainissement et le développement durable des établissements humains dans les PMA, nous voulons souligner l'importance vitale de cette question. Dans nos pays, de nombreuses maladies sont liées à une

mauvaise qualite de celle-ci ou a l'insuffisance des ressources hydriques. A cote de la gestion et de la protection des systemes de drainage et d'irrigation, des reseaux de distribution. Nous devons tout en promouvant des programmes de conservation des eaux, etablir des plans nationaux d'exploitation des eaux, appliquer des incitations appropriees et des mesures reglementaires.

Madame le President,

L'elimination de la pauvreté passe sans nul doute par l'application de deux elements clefs : la mise en oeuvre d'une bonne gestion. publique et l'application d'une bonne gouvernance tant au niveau national qu'international. Toutefois, les ressources domestiques souvent trop limitees et le niveau de l'Aide Publique au Developpement (APD) encore trop faible ont un impact negatif sur les efforts des pays qui luttent contre la pauvreté.

Nous sommes d'avis que pour y parvenir, il faut une augmentation substantielle de l'Aide Publique au Developpement, as sortie d'une reduction de la dette ou meme son elimination.

Madame le President,

Les solutions ne manquent pas. Cc sont les ressources qui font default. Les lignes directrices des reflexions que nous produisons aujourd'hui font partie integrante des engagements et du Programme d'action de Bruxelles. Il est certain que la responsabilite du developpement incombe prioritairement aux Etats, toutefois it est important de reiterer la necessite de respecter les engagements financiers pris lors de certains sommets tels que le Sommet du Millenaire en Fan 2000, la Conference de Bruxelles en 2001 et la Conference de Monterrey en 2002.

Je tiens a renouveler egalement l'appel lance recemment par le Groupe des 77 et la Chine a Sao Paolo dans leur Declaration ministerielle, a savoir la necessite pour la cooperation internationale au developpement de tenir pleinement compte des strategies nationales. A ce titre, ma delegation fait sienne la declaration du Ministre d'Etat pour les Affaires Etrangeres du

Qatar, Monsieur Ahmad Bin Abdullah A1-Mahmoud, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Avant de conclure, permettez-moi, Madame le President, d'informer cette auguste assemblee que le Gouvernement haitien presentera le 19 juillet 2004 a Washington son Cadre de Cooperation Interimaire (CCI) avec la Communauté internationale. Je me rejouis de constater que le contenu de ce document rejoint grandement nos debats. Je profite de l'occasion pour remercier nos partenaires pour le soutien deja apporte a Haiti et solliciter leur plein support a ce Cadre de Cooperation Interimaire.

Je vous remercie.